

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ce mardi 17 mars 2020

SITUATION DENGUE

A ce jour (17 mars 2020), 15 cas de Dengue ont été recensés à Maurice. Ces cas ont été répertoriés dans la région de Port-Louis.

L'ensemble de ces personnes ont été prise en charge par le Ministère de la Santé et du Bien-être, certaines d'entre elles sont désormais rétablies et ont pu rentrer chez elles.

Le Ministère de la Santé et du Bien-être a initié l'ensemble des mesures de santé publique applicables en pareille situation.

La région concernée fait ainsi l'objet d'exercices de fumigation sur une base quotidienne et des produits larvicides sont également appliqués dans les zones considérées comme étant à risque, sur une base régulière.

Les habitants des régions concernées ont aussi été sensibilisés quant à la Dengue. Ils ont reçu des produits anti moustiques.

Le Ministère de la Santé et du Bien-être a par ailleurs mis en place une surveillance sanitaire de la zone concernée. Des tests aléatoires et ciblés sont effectués sur une base régulière.

Ces mesures resteront en vigueur aussi longtemps que la situation n'est pas résolue.

Ministère de la Santé et du Bien-être.